

## Communiqué

### PROJECT METRO ACQUCO SAS

#### **Résultats de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions d'InfoVista SA : conditions réunies pour la mise en œuvre du retrait obligatoire**

L'AMF a fait connaître, le 19 mars 2012 (avis n°212C0410), qu'à la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») initiée par la société Project Metro Acquco SAS (l'« **Initiateur** ») sur les actions émises par la société InfoVista SA (la « **Société** ») au prix de 3,65 euros par action (Décision de conformité de l'AMF n° 212C0272 du 15 février 2012), qui s'est déroulée du 20 février au 16 mars 2012 inclus, Project Metro Acquco SAS détenait 15.589.584 actions représentant 94,58 % du capital et des droits de vote d'InfoVista et le nombre d'actions auto détenues d'InfoVista s'élevait à 344.746 actions.

En conséquence, à l'issue de l'Offre, les actionnaires minoritaires détenaient 548.707 actions d'InfoVista, représentant 3,33 % de son capital et de ses droits de vote<sup>1</sup>.

Dans la mesure où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires minoritaires d'InfoVista ne représentent pas plus de 5% du capital et des droits de vote d'InfoVista, Project Metro Acquco SAS va mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions InfoVista non apportées à l'Offre, moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre, soit 3,65 euros par action InfoVista, étant précisé que cette procédure de retrait sera immédiatement suivie d'une demande à NYSE Euronext de radiation des actions InfoVista de la cote.

Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la mise en œuvre du retrait obligatoire et la date de radiation des titres InfoVista d'Euronext Paris.

\*\*\*

La note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée visée par l'AMF le 15 février 2012 sous le numéro de visa 12-063 ainsi que le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'initiateur » établi par Project Metro Acquco SAS et déposé auprès de l'AMF le 17 février 2012, sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que, sans frais, auprès de Bryan, Garnier & Co, 26, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

La note en réponse établie par la InfoVista visée par l'AMF le 15 février 2012 sous le numéro de visa 12-064 ainsi que le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'InfoVista » déposé auprès de l'AMF le 17 février 2012, sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), sur le site d'InfoVista ([www.infovista.com](http://www.infovista.com)), ainsi que, sans frais, au siège d'InfoVista, 6, rue de la Terre de Feu, 91940 Les Ulis.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un montant de capital de la Société au 16 mars 2012 de 8.900.839,18 euros divisé en 16.483.037 actions.